

## INTRODUCTION DE LA ZONE D'ETUDE

Lors de l'activation du menu **Outils**, vous êtes invités à introduire la zone d'étude :

### Outils

#### INTRODUCTION DES DONNEES

##### Introduction zone d'étude:

**Option 1: par import de fichier**

A partir d'un fichier d'identifiants  
(code INSEE communes) :

**Option 2: par sélection manuelle**

Départements entiers ▲  
Parties de départements  
Grands pôles d'aires urbaines  
Grands pôles et couronnes d'aire ▼

Dans la version actuelle de la plateforme, l'échelle des unités spatiales est communale et couvre la France métropolitaine. Vous avez la possibilité de choisir entre deux options d'introduction de la zone d'étude :

1. par import de fichier
2. par sélection manuelle

#### 1. Importer un fichier avec les identifiants des communes

Vous avez la possibilité de sélectionner le champ géographique à l'aide d'un fichier externe d'identifiants. Ce fichier doit être au format texte (.txt ou .csv) et les identifiants doivent être des codes INSEE de départements-communes (5 caractères). Il faut obligatoirement un seul identifiant par ligne, situé dans la première colonne, et pas de titre de. Pour les numéros des départements allant de '01' à '09' le zéro non significatif est indispensable. Pour localiser votre fichier, cliquez sur "Parcourir", puis le sélectionner et cliquez sur "Importer".

## OASIS

Outil d'Analyse de la Ségrégation et des Inégalités Spatiales

### 2. Sélection manuelle

A partir d'une liste déroulante, vous avez plusieurs choix

- a) Départements entiers
- b) Parties des départements
- c) Grands pôles d'aires urbaines
- d) Grands pôles et couronnes d'aires urbaines

#### a) *Départements entiers*

Si vous sélectionnez « Départements entiers », une nouvelle liste déroulante vous permet de choisir toutes les communes d'un ou plusieurs départements. Une fois la sélection faite, cliquez sur le bouton « Ajouter » pour ajouter cette sélection à la zone d'étude.

### Détail des départements :

- 01 : AIN
- 02 : AISNE
- 03 : ALLIER
- 04 : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
- 05 : HAUTES-ALPES
- 06 : ALPES-MARITIMES
- 07 : ARDECHE
- 08 : ARDENNES
- 09 : ARIEGE
- 10 : AUBE
- 11 : AUDE
- 12 : AVEYRON
- 13 : BOUCHES-DU-RHONE
- 14 : CALVADOS
- 15 : CANTAL
- 16 : CHARENTE
- 17 : CHARENTE-MARITIME
- 18 : CHER



## OASIS

Outil d'Analyse de la Ségrégation et des Inégalités Spatiales

### b) Parties des départements

L'option « Parties de départements » est utile lorsque vous désirez faire une étude sur une partie du territoire d'un département ou sur un territoire qui s'étale sur plusieurs départements limitrophes. La sélection se fait en deux étapes. D'abord, il vous faut choisir un département dans la liste proposée :

Option 2: par sélection manuelle

Départements entiers  
Parties de départements  
Grands pôles d'aires urbaines  
Grands pôles et couronnes d'aire

2. Sélection du département:

01 : AIN  
02 : AISNE  
03 : ALLIER  
04 : ALPES-DE-HAUTE-PROVEN  
05 : HAUTES-ALPES

Dans une deuxième étape, sélectionnez une ou plusieurs communes dans la liste (pour une sélection de plusieurs communes utilisez SHIFT ou CTRL) et puis cliquez sur le bouton « récupérer ». Les communes choisies se retrouvent dans la liste « Votre sélection », située à droite. En cas d'erreur, vous pouvez facilement supprimer des communes de cette liste en les sélectionnant et en cliquant sur le bouton « restituer ». Quand la liste vous convient, appuyez sur le bouton « valider la sélection courante » :

### Détail du département 01

Liste

01004 : AMBERIEU-EN-BUGEY  
01005 : AMBERIEUX-EN-DOBES  
01006 : AMBLEON  
01007 : AMBRONAY  
01008 : AMBUTRIX  
01009 : ANDERT-ET-CONDON  
01010 : ANGLEFORT  
01011 : APREMONT

Votre sélection

01001 : ABERGEMENT-CLEMENCIAT  
01002 : ABERGEMENT-DE-VAREY  
01003 : AMAREINS

récupérer ->    <- restituer  
tout récupérer ==>    <<= tout restituer  
valider sélection courante

## OASIS

Outil d'Analyse de la Ségrégation et des Inégalités Spatiales

### c) Grands pôles d'aires urbaines

Cette alternative vous permet de définir comme zone d'étude, les communes des grands pôles urbains, selon la [définition d'INSEE](#). Par défaut, les pôles urbains sont proposés dans une liste classée par ordre alphabétique. Vous pouvez également trier les pôles urbains par importance de la population. Choisissez un pôle, puis cliquez le bouton « Ajouter » afin de confirmer la sélection :

## Outils

### INTRODUCTION DES DONNEES

#### Introduction zone d'étude:

**Option 1: par import de fichier**  
A partir d'un fichier d'identifiants  
(code INSEE communes) :

**Option 2: par sélection manuelle**

Départements entiers  
Parties de départements  
Grands pôles d'aires urbaines  
Grands pôles et couronnes d'aire

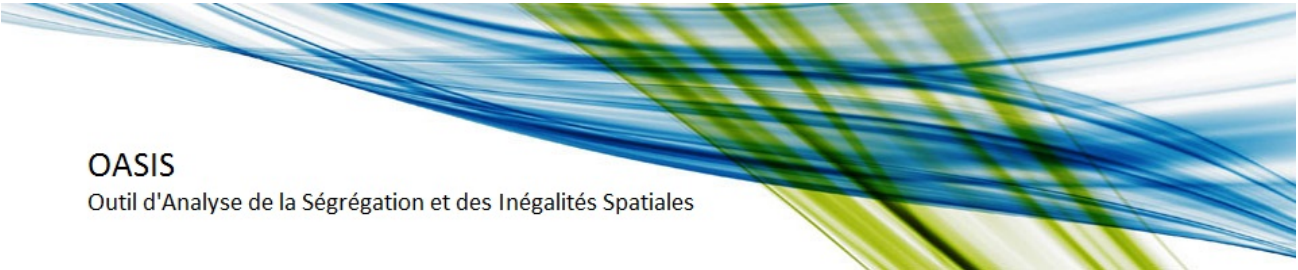
Tri par nom d'aire urbaine  
 Tri par importance d'aire urbaine

#### Détail des grands pôles et couronnes d'aires urbaines:

- 164 : Abbeville
- 079 : Agen
- 090 : Ajaccio
- 170 : Albertville
- 091 : Albi
- 120 : Alençon
- 078 : Alès
- 033 : Amiens
- 375 : Ancenis
- 023 : Angers
- 049 : Angoulême
- 044 : Annecy
- 157 : Annonay
- 141 : Arles
- 111 : Armentières (partie française)
- 062 : Arras
- 139 : Aubenas
- 167 : Auch
- 216 : Auray
- 125 : Aurillac
- 096 : Auxerre
- 016 : Avignon
- 261 : Avranches

### d) Grands pôles et couronnes d'aires urbaines

Cette alternative vous permet de définir comme zone d'étude, non seulement les communes des pôles urbains, mais aussi celles qui se trouvent dans leurs couronnes périurbaines, selon la [définition d'INSEE](#). La sélection se fait de manière identique à l'alternative précédente.



## OASIS

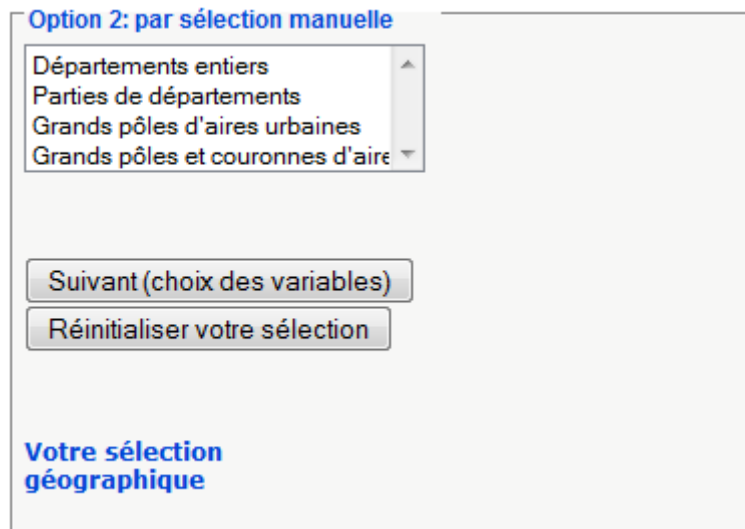
Outil d'Analyse de la Ségrégation et des Inégalités Spatiales

### Sélections multiples :

Chaque fois que vous ajoutez des communes à votre zone d'étude, quelle que soit la méthode utilisée (Départements entiers, Parties de départements, Grands pôles urbains, etc.), la sélection en cours est affichée dans la partie gauche de la fenêtre, sous le titre « Votre sélection géographique ». Ceci vous permet d'effectuer des sélections multiples, avec des critères différents. Le bouton « Réinitialiser la sélection » vous permet d'annuler vos sélections antérieures et de recommencer avec une sélection vide.

### Valider la sélection et passer à l'étape suivante

Une fois la zone d'étude sélectionnée, cliquez sur le bouton « Suivant (choix des variables) » afin de passer à l'étape suivante :



Option 2: par sélection manuelle

- Départements entiers
- Parties de départements
- Grands pôles d'aires urbaines
- Grands pôles et couronnes d'aire

Suivant (choix des variables)

Réinitialiser votre sélection

Votre sélection géographique

### Fonds de carte propre

Cette option n'est pas encore implémentée, mais sera prochainement disponible !